

## **NIVEAU 3 EXPERTISE EN PAIE**

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES**

---

- Maîtriser les techniques complexes de la paie (arrêts de travail, activité partielle, participation, intéressement, paie des contrats particuliers, saisie-arrêt)
- Comprendre la réintégration fiscale et sociale des cotisations prévoyance et retraite supplémentaire
- Être expert sur le principe de régularisation progressive des bases et des exonérations de cotisations
- Fiabiliser la dernière paie

### **PRÉREQUIS**

---

- Expérience significative en gestion de la paie

### **PUBLIC VISÉ**

---

- Gestionnaire paie et responsable paie, expérimentés

### **DURÉE DE LA FORMATION**

---

- 3 jours – 21 heures

### **LIEU DE LA FORMATION**

---

- L'annexe Coworking, 82 Rue de Maubec, 31300 Toulouse
- Si distanciel, un lien vous sera envoyé afin de vous connecter

## PROGRAMME

---

### JOUR 1

- La gestion des arrêts de travail
  - Le calcul des IJSS  
*Cas pratiques : Calculer le montant des IJSS maladie, paternité et accident de travail*
  - Le prélèvement à la source et les IJSS subrogées  
*Cas pratique : Retrouver le montant des IJSS subrogées*
  - La subrogation et le complément employeur  
*Cas pratique : Calculer les différents maintiens de salaire*
  - La garantie du net  
*Cas pratique : Traiter sur le bulletin de salaire un arrêt de travail de 2 mois en calculant l'ensemble des éléments de l'arrêt*
  - L'intervention de la prévoyance  
*Cas pratique : Calculer le traitement des IJ prévoyance*
  - Le temps partiel thérapeutique  
*QCM : Les arrêts de travail*

### JOUR 2

- Les bases de cotisations sociales
  - Le rappel des différentes tranches
  - La proratisation du plafond de la sécurité sociale  
*Cas pratiques : Calculer des plafonds proratisés*
  - Le principe de la régularisation progressive  
*Cas pratiques : Compléter des tableaux de régularisation progressive et établir le bulletin de salaire correspondant*
  - La base CSG-CRDS et les limites de l'abattement  
*Cas pratique : Calculer la limite d'abattement de la CSG-CRDS*
- Les exonérations de cotisations sociales
  - La réduction générale de cotisations patronales  
*Cas pratique : Calculer les ajustements du SMIC, les réductions générales de cotisations patronales dans différents cas*
  - Les réductions patronales maladie et allocations familiales
  - La régularisation progressive des exonérations patronales  
*Cas pratique : Retrouver les montants relatifs à la régularisation progressive de la réduction générale des cotisations patronales*
  - La déduction forfaitaire pour heures supplémentaires

- L'exonération sociale et fiscale des heures supplémentaires et complémentaires  
*Cas pratique : Compléter les éléments de salaire concernant le régime social et fiscal des heures supplémentaires sur des bulletins de salaire*
- La paie des contrats particuliers
  - Les apprentis  
*Cas pratique : Calculer les rémunérations d'un apprenti et le seuil d'exonération des cotisations salariales*
  - Les contrats de professionnalisation
  - Les stagiaires

### JOUR 3

- La gestion de la participation et de l'intéressement sur le bulletin de paie  
*Cas pratique : Retrouver les éléments de la participation et de l'intéressement sur un bulletin de salaire*
- L'activité partielle
  - Le cadre légal
  - Le calcul de l'indemnité légale d'activité partielle versée au salarié
  - Le traitement en paie de l'indemnité  
*Cas pratique : Compléter un bulletin de salaire avec les éléments de l'activité partielle*
- Les limites d'exonérations sociales et fiscales des cotisations de prévoyance et de retraite supplémentaire
  - Les limites d'exonération fiscales des cotisations
  - Les limites d'exonération sociales des cotisations
  - L'intégration des excédents fiscaux et sociaux sur le bulletin de paie  
*Cas pratique : Calculer les limites d'exonérations sociales et fiscales des cotisations de mutuelle et de prévoyance et déterminer le montant de la réintégration*
- La saisie arrêt sur salaire  
*Cas pratique : Calculer plusieurs saisie-arrêt sur salaire*
- Le calcul des indemnités de départ
  - L'indemnité compensatrice du délai de prévenance en cas de rupture de période d'essai
  - L'indemnité compensatrice de congés payés  
*Cas pratique : Calculer une indemnité compensatrice de congés payés*

- L'indemnité de fin de contrat  
*Cas pratique : Calculer une indemnité de fin de contrat*
- L'indemnité de licenciement  
*Cas pratique : Calculer une indemnité de licenciement*
- L'indemnité de rupture conventionnelle
- Les indemnités de départ à la retraite  
*Cas pratique : Calculer une indemnité de départ à la retraite et de mise à la retraite*
- Les limites d'exonérations sociales et fiscales des indemnités de rupture  
*Cas pratique : Calculer les limites d'exonérations sociales et fiscales d'indemnités de rupture de 2 salariés*

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

- Les supports de formation et annexes seront envoyés via un lien Wetransfer
- Alternance théorie (cours magistraux) et pratique (cas pratiques, quiz, jeux, ...)
- Formation méthodique et pragmatique garantissant un apport de compétences opérationnelles aux participants
- Animation ludopédagogique avec de nombreux cas pratiques et quiz

## MODALITÉS

---

- Nombre de stagiaires compris entre 3 et 12 personnes maximum
- Formations sur 3 jours consécutifs
- Horaire : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

## TEAM « PAIEDAGOGIQUE »

---

- Christel BORTOLOTTI – Référente pédagogique et Formatrice paie certifiée
- Synthia VINKO – Chargée de formation paie

## SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

---

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation individuelle de fin de formation et certificat de réalisation
- Évaluation du stagiaire :
  - Partie théorique : quiz ou QCM
  - Partie pratique : grille d'évaluation à la fin de chaque module/thème

- Évaluation du formateur et de l'organisme
  - Questionnaire à l'issue de la formation
  - Questionnaire, à froid, 3 mois après la fin de la formation

## TARIFS

---

- Inter-entreprise : 1850 € HT pour 3 jours
- Intra-entreprise : sur devis

## CONTACTS

---

- Pour toute demande de formation nous contacter :
  - 06.16.26.22.51
  - [contact@paiedagogie.fr](mailto:contact@paiedagogie.fr)
- Toutes nos formations se déroulent sur toute la France et à l'étranger ou en visioconférence.
- Pour les délais d'accès : vous pouvez vous inscrire au plus tard 7 jours avant le début de la formation selon le nombre de places.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

- Nos formations sont accessibles à tous. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Nous sommes à votre disposition et procéderons à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.
- Il est préférable de nous prévenir avant le début de la session.